

les Antilles et dans l'océan Pacifique, enverront souvent des navires montrer le drapeau français dans les ports du Mexique.

« ART. 9. Les frais de l'expédition française au Mexique à rembourser par le gouvernement mexicain sont fixés à la somme de 270 millions pour tout le temps de la durée de cette expédition jusqu'au 1^{er} juillet 1864. Cette somme sera productive d'intérêts à raison de 3 % par an.

« ART. 10. L'indemnité à payer à la France par le gouvernement mexicain, pour dépenses de solde, nourriture et entretien des troupes du corps d'armée, à partir du 1^{er} juillet 1864, demeure fixée à la somme de mille francs par homme et par an.

« ART. 11. Le gouvernement mexicain remettra immédiatement au gouvernement français la somme de 66 millions en titres de l'emprunt au taux d'émission, savoir : 54 millions en déduction de la dette mentionnée dans l'article 9, et 12 millions comme acompte sur les indemnités dues à des Français, en vertu de l'article 14 de la présente convention.

« ART. 12. Pour le paiement du surplus des frais de guerre et pour l'acquittement des charges mentionnées dans les articles 7, 10 et 14, le gouvernement mexicain s'engage à payer annuellement à la France la somme de 25 millions en numéraire. Cette somme sera imputée : 1^o sur les sommes dues en vertu desdits articles 7 et 10 ; 2^o sur le montant en intérêts et principal de la somme fixée dans l'article 9 ; 3^o sur les indemnités qui resteront dues à des sujets français, en vertu des articles 14 et suivants.

« ART. 13. Le gouvernement mexicain versera, le dernier jour de chaque mois à Mexico, entre les mains du payeur général de l'armée, ce qu'il devra pour couvrir les dépenses des troupes françaises restées au Mexique, conformément à l'article 10.

« ART. 14. Le gouvernement mexicain s'engage à indemniser les sujets français des préjudices qu'ils ont indûment soufferts et qui ont motivé l'expédition.

« ART. 15. Une commission mixte, composée de trois Français et de trois Mexicains nommés par leurs gouvernements respectifs, se réunira à Mexico dans un délai de trois mois, pour examiner et régler ces réclamations.

« ART. 16. Une commission de révision, composée de deux Français et de deux Mexicains désignés de la même manière, siégeant à Paris, procédera à la liquidation définitive des réclamations déjà admises par la commission désignée dans l'article précédent et statuera sur celles dont la décision lui sera réservée.

« ART. 17. Le gouvernement français remettra en liberté tous les prisonniers de guerre mexicains, dès que S. M. l'empereur du Mexique sera rentré dans ses États.

« ART. 18. La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées le plus tôt que faire se pourra.

« Fait au château de Miramar le 10 avril 1864. — Herbet. — Velazquez.

« Articles additionnels secrets. — Suivent les préambules ordinaires.

« ART. 1^{er}. S. M. l'empereur du Mexique, approuvant les principes et les promesses énoncés dans la proclamation de M. le général Forey, en date du 12 juin 1863, ainsi que les mesures prises par la régence et par le général en chef français, conformément à cette déclaration, a résolu de faire connaître à son peuple, par un manifeste, ses intentions à cet égard.

« ART. 2. De son côté, S. M. l'empereur des Français déclare que l'effectif actuel du corps français de 38,000 hommes ne sera réduit que graduellement, et d'année en année de telle sorte que les troupes françaises restant au Mexique, seront, en y comprenant la légion étrangère, de 28,000 hommes en 1865 ; de 25,000 en 1866 ; de 20,000 en 1867.

« ART. 3. Lorsque la légion étrangère, aux termes de l'article 3 de la susdite convention, passera au service et à la solde du Mexique, comme elle n'en continuera pas moins à servir une cause qui intéresse la France, le général et les

officiers qui en font partie conserveront leur qualité de Français et leurs titres à l'avancement dans l'armée française conformément à la loi.

« Fait au château de Miramar, le 10 avril 1864. — Herbet Velazquez. »

Dans la journée du 14 avril, l'empereur et l'impératrice s'embarquèrent à bord de la *Novara* suivie de la *Thémis* qui devait escorter Leurs Majestés jusqu'à Vera-Cruz. Le 18, dans l'après-midi, les deux frégates arrivaient à Civita-Vecchia. Le même soir, à 6 heures, Leurs Majestés entraient à Rome, saluées par le canon du château Saint-Ange, et allaient se reposer au palais Marescotti, résidence ordinaire de M. Gutierrez de Estrada. Le roi de Naples et le cardinal Antonelli firent immédiatement une visite aux nouveaux souverains. Le lendemain, Leurs Majestés eurent une entrevue avec Sa Sainteté; l'empereur alla causer ensuite avec le cardinal Antonelli, tandis que l'impératrice visitait le Vatican. Le 20, Leurs Majestés entendirent la messe au Vatican, reçurent la communion des mains du souverain pontife, et retournèrent au palais de Marescotti pour recevoir la visite de Pie IX, qui vint les voir à midi. A quatre heures du soir, Leurs Majestés quittaient Rome; elles s'embarquaient à neuf heures à Civita-Vecchia, et une demi-heure après, la *Novara* et la *Thémis* mettaient le cap sur Gibraltar.

L'auteur de la brochure *La Cour de Rome et l'Empereur Maximilien* ne se fondait que sur des probabilités, lorsqu'il disait que l'empereur se rendit à Rome « pour obtenir les concessions indispensables pour l'ordre et la tranquillité dans son empire. » Il ne passa à Rome que pour demander la bénédiction du Saint-Père; les documents, dont l'auteur ne cite qu'une partie, prouvent que l'empereur, pendant son court séjour à Rome, comme l'affirme le cardinal Antonelli dans sa lettre du 9 mars 1863, n'a entamé « aucune négociation relative aux affaires religieuses du Mexique. » Si le pape n'a pas signé de concordat, c'est qu'on ne lui en a point demandé. L'auteur de cette brochure l'ignorait sans doute.

Sans ce concordat l'empire du Mexique devait avorter, et, tous ceux qui connaissent ce pays, son histoire et les mœurs de ses habitants diront que l'empire a été tué par l'ignorance ou le dédain de l'empereur à l'égard de la situation politique et religieuse de sa patrie adoptive. N'en déplaise au singulier avocat du maréchal Bazaine, la situation financière du Mexique pouvait accélérer ou prolonger l'agonie de l'empire, le tuer ou le sauver à jamais. L'empereur en arrivant au Mexique, pour ne pas devenir un gouvernement étranger et par conséquent antipathique à toute la nation, devait s'appuyer sur la propriété, sur le travail, sur les forces vitales, c'est à dire sur le parti conservateur. Le parti libéral lui étant naturellement hostile, l'empereur pouvait espérer le contenir, l'empêcher de troubler le repos public, mais se le concilier, ce n'était possible qu'après de longues années de paix et de prospérité. Pour s'appuyer sur le parti conservateur, il fallait connaître ce qu'il était au Mexique, préparer la solution des affaires religieuses, des biens nationalisés et ne quitter Rome qu'avec un concordat. Ce concordat n'eût pas été difficile à obtenir, car si « la cour de Rome, comme l'a dit M. Thiers, ne peut pas prendre l'initiative à cet égard, — la nationalisation des biens de mainmorte, — elle peut consacrer le fait, comme elle l'a consacré en France, quand une fois il a été accompli. »

Le projet, proclamé plus tard par l'empereur était sage; de même que l'on doit sauver d'un incendie tout ce que les flammes n'ont pas dévoré, il fallait sauver des transactions opérées à la suite des décrets juaristes toutes les ventes illégales; il s'agissait de dire aux détenteurs de bonne foi : Vous ne serez point inquiétés et de dire au clergé : modérez vos prétentions, acceptez une transaction, faites la part du feu; Pie IX l'a bien faite, à son retour de Gaëte, en acceptant le papier-monnaie de Mazzini. Il était donc possible de s'entendre avec Rome; les conseillers de l'archiduc, à Miramar comme à Bruxelles, auraient dû lui en montrer l'absolue nécessité, et Maximilien ne devait pas venir au Mexique sans

un concordat qui réglât cette affaire. Sans cet accord préalable l'empire était mort-né, car le jour où l'on sut au Mexique que cet accord n'existait pas, l'empereur eut encore des amis, mais l'empire n'en avait plus, et l'année ne se passa pas, sans voir commencer son agonie. En Europe, la question des biens nationalisés pouvait se limiter à une mesure financière plus ou moins grave; au Mexique c'était une question de vie ou de mort; il est donc étrange que le parti réactionnaire, ultra-catholique, représenté par M. Gutierrez et monseigneur Labastida, n'ait point insisté sur la nécessité de résoudre cette question, avant de partir pour le Mexique.

En voyant la composition de l'entourage de l'empereur sur la *Novara*, tous ces hommes appelés à diriger ses conseils, qui divisaient — sans savoir pourquoi — le Mexique, en départements et par classes, on devait s'attendre à tous les gâchis administratifs et politiques qui ont précipité la chute de l'empire au lieu de le consolider. Pour un pays s'affaissant sous le poids des dettes, ne présentant plus qu'un monceau de ruines sociales, économiques, industrielles et commerciales, on préparait des décrets pour la préséance dans les cérémonies publiques, l'institution d'un nouvel ordre, de nouvelles médailles, une garde palatine, une cour dispendieuse; les routes faisaient défaut, on manquait de ressources, et loin de songer à faire des routes, à se créer des ressources, on s'occupait d'habits brodés, de créer au palais, en faveur des étrangers qui suivaient l'empereur, des fonctions importantes et bien rétribuées. On voyait se renouveler sur la *Novara* l'histoire de ce Français qui voulant établir dans les déserts de l'Amérique un magasin de marchandises à l'usage des Peaux Rouges, composait son stock de plumeaux, de toiles d'Irlande, de porcelaines fines et de services de thé! Entre de telles mains, quelles pouvaient être les destinées de l'empire? Saigné à blanc par les conseillers de l'empereur, il devait être étouffé par ses ministres.

Le 24 avril, la *Novara* s'arrêta à Gibraltar; ses hôtes furent

fêtés par les autorités anglaises qui dinèrent à bord. Le 27, elle se remit en route, et arriva le 16 mai à la Martinique. L'empereur, toujours bon avec les malheureux, donna la liberté à plusieurs officiers mexicains prisonniers et une somme de mille francs à ceux qui devaient attendre le décret d'amnistie. Le 28 mai, à six heures du matin, la *Thémis* jeta l'ancre à Vera-Cruz, annonçant que l'empereur arrivait, et dans l'après-midi de ce même jour la *Novara* vint à son tour s'ancre entre le fort Saint-Jean d'Uloa et Sacrificios.

La nouvelle du départ de Leurs Majestés de Miramar était arrivée au Mexique, le 15 mai. Ce jour-là, le général Almonte prit les rênes du pouvoir comme lieutenant de l'empereur. Avant de se dissoudre, la régence, dans un manifeste à la nation, rendit compte de la situation actuelle du Mexique, et de celle dans laquelle la régence l'avait trouvée au mois de juillet 1863. Ce manifeste, trop long pour être cité, contient des passages que l'empereur aurait bien dû méditer avant d'inaugurer une politique contraire à celle des régents, il y aurait trouvé des enseignements utiles. « Un gouvernement, est-il dit dans ce document, qui devait son existence à l'action combinée des intérêts nationaux et de la France magnanime et civilisatrice, devait refléter dans sa conduite, les éléments auxquels il devait son origine... Le gouvernement provisoire n'a pas trouvé un seul employé dans aucune des branches de l'administration; les archives les plus importantes étaient dispersées ou mutilées... Le trésor public, sans un seul centime, les ressources qui devaient l'alimenter entièrement desséchées, non seulement par l'imprudence et l'incapacité, mais encore par le système vraiment criminel du gouvernement déchu qui avait dépeuplé les villes et les campagnes, annihilé l'agriculture, tué l'industrie et le commerce, et détruit partout la sécurité, la paix et la confiance... Sans revenus, sans employés ni archives... sans organisation politique, militaire et judiciaire, sans rien, en un mot, pour aider le gouvernement provisoire, il lui aurait été impossible de faire un pas, sans la coopération efficace des

hommes et de la politique de l'intervention... Le gouvernement a mis à la tête des différents emplois politiques des hommes, dont le patriotisme et la probité les rendaient dignes d'être les collaborateurs et les interprètes du gouvernement. » Après avoir parlé de ce qu'avait fait la régence, malgré la modicité de ses ressources, pour le bien-être du pays, l'instruction publique et les sciences, le manifeste ajoute : « Le gouvernement provisoire a la satisfaction d'annoncer que, pendant son existence, le Mexique a vu, comme un phénomène, payer religieusement tous les employés et les marchés du service public. »

Dans la soirée du 28 mai, le général Almonte se rendit à bord de la *Novara* et remit ses pouvoirs à l'empereur qui le nomma grand maréchal du palais, fonction équivalente à une retraite de la direction politique du pays. Ce même jour, l'on afficha, dans Vera-Cruz, la proclamation suivante de l'empereur :

— « Mexicains. — Vous m'avez désiré. Votre noble nation, par une majorité spontanée, m'a désigné pour veiller, à partir d'aujourd'hui, sur l'avenir de vos destinées. Je m'empresse de répondre avec joie à cet appel.

« Quoiqu'il m'ait été pénible de dire adieu pour jamais à mon pays et aux miens, je l'ai fait cependant, persuadé que la Providence m'a assigné, par votre vote, la noble mission de consacrer mon cœur et toute mon énergie à un peuple qui, fatigué des luttes désastreuses, désire sincèrement la paix et le bien-être, à un peuple qui, ayant reconquis son indépendance, veut goûter enfin les fruits de la civilisation et du vrai progrès.

« La confiance dont nous sommes mutuellement animés sera couronnée d'un glorieux succès si nous demeurons constamment unis pour la défense des grands principes, uniques fondements durables des États modernes, les principes d'inviolable et d'immuable justice, d'égalité devant la loi, du chemin ouvert à tous pour toute carrière et toute position sociale, la complète liberté des personnes résu-

mant en elle la protection de l'individu et celle de la propriété, le développement de la richesse nationale, les améliorations de l'agriculture, des mines et de l'industrie, l'établissement de voies de communication pour un commerce étendu, enfin le libre essor de l'intelligence dans toutes ses relations avec l'intérêt public.

« Les bénédictions du ciel, et avec elles le progrès et la liberté, ne nous manqueront pas si tous les partis, se ralliant à un gouvernement fort et loyal, marchent de concert au but que je viens d'indiquer et si nous sommes toujours animés du sentiment religieux, cachet distinctif de notre belle patrie, même aux époques les plus malheureuses.

« Le drapeau civilisateur de la France, élevé si haut par son noble empereur, auquel vous devez la résurrection de l'ordre et de la paix, représente les mêmes principes. C'est là ce que vous disait, dans un langage sincère et désintéressé, il y a quelques mois, le chef des troupes françaises, prophète en quelque sorte d'une nouvelle ère de félicité : tout pays qui désire un avenir parviendra à être grand et fort en suivant cette voie. Unis, loyaux et fermes, Dieu nous donnera la force d'atteindre le degré de prospérité que nous ambitionnons.

« Mexicains, l'avenir de votre beau pays est en vos mains. Quant à moi, je vous offre la volonté sincère, la loyauté et la ferme intention de respecter vos lois et de les faire respecter avec une autorité inébranlable. Dieu et votre confiance constituent ma force. Le pavillon de l'indépendance est mon symbole. Ma devise, vous la connaissez : Impartialité dans la justice. J'y serai fidèle toute ma vie. A moi de tenir le sceptre avec confiance, l'épée de l'honneur avec fermeté. A l'Impératrice est dévolue la tâche, digne d'envie, de consacrer au pays tous les nobles sentiments d'une fervente chrétienne et la tendresse d'une mère dévouée.

« Unissons-nous donc pour atteindre le but commun. Oublions un sombre passé. Ensevelissons les haines de partis, et l'aurore de la paix et d'une félicité méritée se lèvera

radieuse sur le nouvel empire. — Maximilien. — Vera-Cruz, 28 mai. »

Le lendemain matin, dimanche 29 mai, Leurs Majestés après avoir entendu la messe à bord, débarquèrent à Vera-Cruz, vers six heures, reçurent les clefs de la ville, et partirent pour la Soledad où elles arrivèrent à neuf heures du matin. Les journaux de Vera-Cruz de cette époque, sont remplis de poésies en l'honneur des jeunes souverains, poésies entourées de fleurs, placées aux portes et aux balcons des maisons, recueillies et publiées par la presse locale; tous disent que la réception fut enthousiaste et brillante; des lettres particulières affirment qu'elle fut plus brillante qu'enthousiaste. C'est possible. Leurs Majestés ne faisant que traverser cette ville à une heure aussi matinale, l'accueil qu'on leur fit dut se ressentir de cette double circonstance; puis, il ne faut pas oublier que le désordre et les révolutions enrichissaient les négociants des ports mexicains; et qu'un gouvernement régulier devait les effrayer.

A la Soledad eut lieu un déjeuner auquel assistèrent les principaux personnages de la suite de Leurs Majestés, et ceux qui devaient les accompagner jusqu'à Loma-Alta où s'arrêtait alors le chemin de fer. A Loma-Alta, les souverains montèrent en voiture, escortés d'un escadron commandé par le colonel D. Miguel Lopez et de cent lanciers du général Galvez. Entre le Paraje et le Cerro del Chiquihuite, un essieu de la voiture impériale se rompit pendant l'obscurité de la nuit, et comme il n'y avait aucun moyen de la réparer, Leurs Majestés continuèrent la route dans la voiture occupée par les généraux de Maussion et Galvez. Le vent se leva avec tant de force, et la pluie tomba en telle abondance que les torches portées par l'escorte s'éteignirent avant d'atteindre Paraje nuevo. Heureusement, des Indiens envoyés de Cordova, arrivèrent peu de temps après, leurs cris de joie et la lumière de leurs innombrables torches, changèrent le lugubre de la situation en une vraie fête. Le cortège impérial arriva à deux heures et demie du matin à

Cordova, et trouva la ville illuminée et remplie de spectateurs.

De Cordova à Mexico, le voyage de Leurs Majestés ne fut qu'une série ininterrompue d'ovations les plus frénétiques.

Le dimanche 12 juin 1864, après avoir entendu la messe à Notre-Dame de Guadalupe, Leurs Majestés montèrent en chemin de fer à neuf heures du matin et arrivèrent à Mexico un quart d'heure après. Des voitures les attendaient pour les conduire à la cathédrale où fut chanté un *Te Deum*. La ville était pavisée, ornée de fleurs, encombrée d'arcs de triomphe; une multitude en délire acclamait les souverains. Presque tous les États s'étaient fait représenter à cette solennité par des députations. Les fêtes durèrent trois jours. Depuis l'entrée du duc d'Albuquerque, jamais Mexico n'avait vu pareille réjouissance; depuis celle d'Iturbide, en 1821, on n'avait jamais vu semblable enthousiasme.

L'impératrice, née à Bruxelles le 7 juin 1840, avait vingt-quatre ans et cinq jours; l'empereur né le 6 juillet 1832 au palais de Schœnbrunn, avait trente-deux ans. Ils étaient bien jeunes pour créer un empire! Avant d'esquisser les mesures prises par l'empereur pour consolider son pouvoir et régénérer le Mexique, je dois dire dans quelle situation il trouva le pays au mois de juin 1864. A cet effet je me servirai d'une lettre de M. Zamacona, ministre de Juarez; elle donne des détails très importants sur les faits et gestes des troupes juaristes et sur la situation faite au Mexique par la sage administration de la régence, et l'impulsion donnée aux opérations militaires par le général Bazaine. Ces détails ne paraîtront pas suspects, venant d'une telle source; ils corroborent ce que j'ai déjà dit et prouvé sur l'opportunité d'une intervention européenne au Mexique et sur la popularité de cette intervention tant désirée, et si impatiemment attendue du peuple mexicain. Voici les principaux extraits de cette longue lettre.

« Très secrète. — M. le président de la république, avocat D. Benoit Juarez. — Saltillo, 16 juin 1864. — Mon très cher

ami et respectable monsieur. — Un incident qui vient de se passer me décide à rompre le silence, que j'ai gardé depuis longtemps avec vous, sur la marche des affaires publiques et principalement sur les faits qui ont eu lieu dans cette ville. Au coin de la rue où se trouve la « commandance militaire, » l'officier qui présidait une commission de la leva — recrutement forcé — est venu jusqu'à moi secouant son fouet d'un air menaçant, parce que je voulais lui prouver qu'un malheureux qu'il venait de prendre — pour l'armée — était un domestique honorable ayant une nombreuse famille.

« Ce n'est pas ce fait qui est le motif déterminant de cette lettre... mais ce qui vient de se passer m'a fait comprendre au vif l'impression produite par ce genre d'excès sur les populations, et m'engage à considérer les résultats, qui, dans l'opinion publique, doivent donner ce ferment odieux de haine qui s'introduit dans le sein d'une infinité de familles comme un mauvais levain. La multitude de faits semblables qui se sont passés sous mes yeux ces jours-ci, m'ont fait beaucoup réfléchir. Aujourd'hui même, le président de la municipalité m'a confié un enfant de quatorze ans, dont le père, un pauvre artisan ayant cinq enfants en bas âge et infirme, a été enlevé ces jours-ci pour l'armée. Sa femme fit plusieurs démarches pour le délivrer et quelques visites au quartier, accompagnée de sa fille aînée qui fut séduite par un mauvais sujet du même bataillon dans lequel son père venait d'être incorporée. Arrachée des bras de sa mère, cette petite fille fut retenue plusieurs jours dans cette même caserne, et, lorsqu'elle put s'échapper, elle a souffert de tels traitements et sa mère de telles menaces que l'autorité politique a dû chercher une maison qui pût servir de refuge et de garantie à la jeune fille. Quelles peuvent être les dispositions de cette population si l'on en doit juger par celles de cette mère de famille, plongée dans la misère avec cinq enfants, craignant de perdre son mari, dont la maladie ne lui permettra pas de résister aux fatigues de la marche et ayant sous ses yeux le

spectacle d'une fille déshonorée et perdue? Je déduis de ce cas les impressions dominantes parmi le peuple, parce que, je le répète, les cas de ce genre sont très nombreux. Les excès de toutes les sortes et les actes de violence ont pris de telles proportions depuis que ces troupes ont reçu l'ordre de quitter la ville que l'autorité politique s'est vue obligée d'autoriser les citoyens à faire feu sur les commissions de recrutement, puis elle a donné avis de cette mesure à la commandance militaire.

« Cette commandance part demain avec ses troupes; il serait donc inutile de parler du mal une fois que le remède est donné, mais, monsieur le président, ce que je viens de vous raconter n'est pas le mal, mais un de ses symptômes. *Le mal est plus profond; il a ses racines dans les conseils du gouvernement et se lie à l'espèce de politique qui se développe depuis très longtemps.*

« Permettez-moi de vous dire deux mots à ce sujet. Vous savez que je n'ai jamais péché par intrusion, et que depuis longtemps je ne vous ai pas parlé des affaires publiques; mais la crise actuelle est arrivée à un point où *nous voyons que les Mexicains n'auront plus de patrie*, quoique cette époque ne soit pas encore très rapprochée. Me recueillant en moi-même pour voir ce qu'on pourrait contre un tel malheur, j'ai reconnu que tous mes efforts se limitaient à communiquer mes pauvres idées, mais bien intentionnées, à celui qui est chargé de nous sauver... Je crois avoir plus de raison que l'apôtre, en m'adressant à vous, et en criant, comme lui « *Seigneur, sauvez-nous,* » parce que je sens comme lui que les vagues viennent de plus en plus pour nous engloutir, qu'il nous manque même la superficie — du terrain — que nous foulons, et je ne puis attendre, comme lui, notre salut d'un prodige surnaturel, mais de l'appui commun des forces humaines. En effet, monsieur, les flots de l'invasion progressent sans digue, ni résistance, et *ces confins du pays où ces flots ne sont point encore arrivés, cèdent sous nos pieds et se changent en terrain non sûr et ennemi.*